



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

Distribution: Générale

UNEP/CMS/COP12/Doc.25.1.24(a)
7 juin 2017

Français
Original: Anglais

12^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Manille, Philippines, 23 - 28 octobre 2017
Point 25.1 de l'ordre du jour

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE
LA GUITARE DE MER (*Rhinobatus rhinobatus*)
À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION ET LA POPULATION MÉDITERRANÉENNE DU
MÊME TAXON À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION**

Résumé :

Le Gouvernement israélien a soumis les propositions* ci-jointes pour l'inscription de la guitare de mer commune (*Rhinobatus rhinobatus*) à l'Annexe II et la population méditerranéenne du même taxon à l'Annexe I de la CMS.

Une proposition pour l'inscription du même taxon à l'Annexe II de la CMS a été soumise de manière indépendante par les gouvernements de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo. Les propositions relatives se trouvent dans les documents UNEP/CMS/COP12/Doc.25.1.24 (b), (c), et (d).

* Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION DE LA GUITARE DE MER (*Rhinobatus rhinobatus*)
À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION ET LA POPULATION MÉDITERRANÉENNE DU
MÊME TAXON À L'ANNEXE I DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION
DES ESPÈCES MIGRATRICES APPARTENANT À LA FAUNE SAUVAGE**

A. PROPOSITION:

Ce document comprend deux propositions indépendantes ; l'un ou l'autre ou les deux peuvent être adoptés par la Conférence des Parties, comme suit :

1. Inscription de l'ensemble de la population mondiale de guitare de mer commune (*Rhinobatos rhinobatos*) à l'Annexe II de la Convention ;
2. Inscription de la population méditerranéenne de la guitare de mer commune (*Rhinobatos rhinobatos*) à l'Annexe I de la Convention.

B. AUTEUR DE LA PROPOSITION: Israel

C. JUSTIFICATIF

1. Taxonomie

1.1	Classe:	Chondrichthyes (Sous-classe: Elasmobranchii)
1.2	Ordre:	Rhinopristiformes
1.3	Famille:	Rhinobatidae
1.4	Genre ou Espèce:	<i>Rhinobatos rhinobatos</i> (Linnaeus, 1758)
1.5	Synonymes scientifiques	
1.6	Nom(s) commun(s):	
	Anglais	Common Guitarfish, Violinfish
	Espagnol	Guitarra, Guitarra Comùn, Guitarró
	Français	Guitare De Mer Commune
	Hébreu	<i>Gitaran matzuy</i> גיטרן מצוי



Illustration 1. *Rhinobatos rhinobatos*, dessin de Last et al. 2016

2. Vue d'ensemble

Rhinobatos rhinobatos est un poisson cartilagineux appartenant aux élastomobranches, de la famille des Rhinobatidae et endémique à la Méditerranée et à l'est de l'océan Atlantique. Cette espèce se distingue par la présence d'ailettes pectorales légèrement agrandies avec le bord antérieur de l'aileron pectoral attaché au côté de la tête, un disque en forme de coin, un museau triangulaire pointu et un corps aplati dorsoventralement.

La population mondiale a été évaluée par l'UICN en 2007 et la population méditerranéenne a de nouveau été évaluée en 2016 ; dans les deux cas, l'espèce a été classée comme en voie d'extinction. L'espèce est considérée par l'UICN comme l'une des espèces de poissons les

plus menacées de la mer Méditerranée. En plus de connaître un très fort déclin, cette espèce est menacée de disparition à l'échelle régionale, notamment dans son ancienne aire de répartition, principalement en raison de la surpêche pour la viande consommée localement. Compte tenu du déclin drastique de la population de l'espèce, il est difficile d'estimer la population actuelle et de déterminer son statut migratoire. Toutefois, il est clair qu'elle bénéficiera grandement d'une meilleure protection en Méditerranée et d'une meilleure coopération régionale et internationale pour préserver les populations restantes dans la Méditerranée et en Afrique de l'Ouest.

3. Migrations

3.1 Types de mouvement, distance, et nature cyclique et prévisible de la migration

De nombreuses espèces de guitares de mer présentent un schéma de migration saisonnière, car elles se déplacent habituellement dans des eaux peu profondes près de la rive pour la parturition, c'est-à-dire pour donner naissance. Le long de la côte de l'Afrique de l'Ouest, les pêcheurs régionaux de la Mauritanie, du Sénégal, de la Guinée Bissau et de Sierra Leone synchronisent leurs activités de pêche avec les schémas de migration et le comportement reproductif de *R. rhinobatos*. Les pêcheurs ciblent cette espèce et d'autres espèces de guitares de mer lorsqu'elles migrent vers les eaux peu profondes pour la parturition (Newell 2017).

Les guitares de mer présentent un schéma de migration clair pendant leur cycle de reproduction, étant donné qu'elles se regroupent de manière saisonnière, les femelles visitant les eaux calmes et profondes pour la parturition. Ce schéma de migration prévisible permet aux pêcheurs de cibler les espèces adultes pendant cette phase critique de leur cycle de vie. À titre d'exemple, *Rhinobatos horkelii*, la guitare de mer brésilienne en danger de disparition migre vers les eaux côtières d'une profondeur inférieure à 20 m de novembre à mars pour la parturition (Lessa and Vooren 2007) Cette migration saisonnière vers les eaux peu profondes rend la guitare de mer particulièrement vulnérable aux activités de pêche aux filets et de chalutage.

De même, dans les eaux israéliennes de la Méditerranée orientale, des *Rhinobatos rhinobatos* femelles gravides migrent de façon prévisible vers les eaux peu profondes côtières de mi-août à novembre pour la parturition ; les observations accrues des nouveau-nés dans les eaux peu profondes pendant ce temps confirment également ce phénomène (B. Azrieli, données non publiées).

Les migrations des eaux plus profondes vers les zones peu profondes sont également bien documentées pour d'autres congénères, *R. productus* et *R. glaucostigma*, deux espèces de poissons-souris vivant dans le Golfe de Californie qui sont capturées dans les filets maillants de fond de mars à juin lorsque les femelles gravides migrent vers des eaux peu profondes (Blanco-Parra et al. 2009).

Alors que peu d'informations spécifiques aux espèces sont actuellement disponibles concernant le comportement migratoire de *R. rhinobatos* dans les eaux profondes, ces informations sur d'autres espèces de guitares de mer peuvent être utilisées pour prédire le comportement migratoire, avec des inventaires au chalut effectués au large des côtes de Sierra Leone indiquant que cette espèce se déplace vers le nord au printemps et en hiver (Litinov 1993).

Il est difficile d'avoir une compréhension approfondie des comportements migratoires en raison de la diminution de la taille de la population et du fait que les études sur le marquage des guitares de mer signalent souvent de faibles taux de recapture éventuellement en raison de la perte élevée de marqueurs et/ou de la mortalité par marquage élevée (Dunlop et al. 2013). B. Newell (communication personnelle) n'a trouvé aucun rapport publié d'études de marquage concluantes sur l'espèce *R. rhinobatos*.

Il n'existe donc pas de données permettant de déterminer avec précision dans quelle mesure les

profils migratoires saisonniers et prévisibles couvrent également les frontières internationales. Toutefois, compte tenu de l'ancienne aire de l'espèce dans toute la Méditerranée et des migrations saisonnières documentées pour l'espèce *R. rhinobatos* dans toute l'Afrique de l'Ouest, il serait très probable qu'il y ait des passages cycliques des frontières internationales avec l'espèce entrant et quittant les eaux internationales. L'espèce se trouve dans de nombreuses régions où les frontières internationales sont relativement proches, de sorte qu'il est clair que lorsque l'espèce se déplace dans les eaux profondes (internationales) et ensuite dans les bassins infantiles peu profonds, le franchissement des frontières internationales est très probable. Même sans preuve concluante de migrations qui traversent les frontières internationales, il ne fait aucun doute que la coopération internationale dans le cadre de la CMS dans la Méditerranée et le long de la côte ouest de l'Afrique profitera à l'état de conservation de cette espèce menacée.

3.2 Proportion de la population migrante, et pourquoi c'est une proportion importante

Tous les adultes en capacité active de se reproduire migrent pour s'accoupler. La compréhension complète des schémas migratoires de cette espèce sera probablement entravée par le déclin de la taille de la population. En outre, les études sur le marquage des guitares de mer font souvent état de faibles taux de recaptures, probablement en raison de la perte élevée des marqueurs et/ou de la mortalité élevée due au marquage (Dunlop et Mann 2013).

4. Données biologiques

4.1 Répartition (actuelle et historique)

La distribution historique de *Rhinobatos rhinobatos* (Illustration 2) s'étendait des eaux côtières peu profondes jusqu'à au moins 100 m et peut-être 180 m de profondeur dans toute la Méditerranée et dans les régions sous-tropicales de l'Atlantique Est du Golfe de Biscaye vers l'Angola (Notarbartolo di Sciara et al., 2007). Peu d'études historiques indépendantes de la pêche ont examiné l'aire de répartition de cette espèce et la majorité de la connaissance concernant sa distribution ancienne provient des données sur les débarquements de pêche et des collectes historiques.

R. rhinobatos est maintenant plus répandue dans les régions du sud et de l'est de la Méditerranée (McEachran et al., 1984), en particulier autour du Golfe de Gabès sur la côte est de la Tunisie (Capapé et al. 1997) et à travers les eaux turques de la Méditerranée orientale (Ismen et al., 2007). Bien que les informations historiques indiquent la présence de *R. rhinobatos* dans les eaux du nord et de l'ouest de la Méditerranée, ils semblent avoir disparu dans cette partie de leur aire de répartition (Cavanagh & Gibson, 2007). On les trouve régulièrement dans la Méditerranée orientale en Israël (B. Azrieli, données non publiées).

Dans le littoral méditerranéen au large de la France, *R. rhinobatos* était autrefois capturée par les chalutiers (Capapé et al., 1975). Les données actuelles indiquent que l'espèce est maintenant éteinte dans cette région à cause de la surpêche (Capapé et al., 2006 ; Newell, 2017). Régulièrement enregistrée dans les eaux espagnoles au début du 20^e siècle, *R. rhinobatos* a été éradiquée de cette zone, y compris des eaux autour des îles Baléares où elles étaient autrefois « considérées comme des habitants typiques des fonds de sable non végétalisés ». (Notarbartolo di Sciara et al., 2007).

Cette espèce a diminué dans la plus grande partie de son aire de répartition, et elle a complètement disparu des eaux méditerranéennes d'Espagne, de France, d'Italie et probablement de toute la mer Adriatique (Newell, 2017).

Le programme d'enquête internationale sur le chalutage méditerranéen (MEDITS) se livre à des enquêtes en chalut de fond afin de recueillir des informations sur la répartition de la population et la structure démographique des espèces benthiques et démersales sur les plateaux continentaux et le long des pentes supérieures, de 10 à 800 m au large du Maroc, de l'Espagne, de la France et de la mer Tyrrhénienne, y compris les côtes de Corse, de Sardaigne

et de Sicile, ainsi que les mers Adriatique, Ionienne et Egée et la côte de Chypre. Ces études n'ont enregistré aucune *R. rhinobatos* entre 1994 et 2015 (Newell 2017, MEDITS 2016).

R. rhinobatos est toujours présente dans les eaux de Tunisie où il existe une pêcherie ciblée et où l'espèce est aussi communément capturée comme prise accessoire (Abdel-Aziz et al., 1993, Lteif 2015). De même, on la retrouve au cours des débarquements de pêche, le long de la côte nord de l'Afrique et dans la Méditerranée orientale d'Israël, où l'espèce était considérée comme commune en 2006, au sud-est de la Turquie (Newell 2017, Notarbartolo di Sciara et al. 2007). Au Liban, *R. rhinobatos* est l'un des élasmobranches les plus fréquemment capturés avec de grands volumes débarqués (Lteif 2015).

Une référence historique à l'activité de pêche le long de la côte israélienne ou aux environs du Lac Bardawil sur la péninsule égyptienne du Sinaï, Lernau et Golani (2004) a déclaré que « des bancs de *Rhinobatos rhinobatos* sont capturés à l'aide de sennes coulissantes » En Israël, l'espèce a été pêchée régulièrement jusqu'à environ 2 ans auparavant, lorsque de nouvelles mesures d'application contre la pêche aux requins et aux raies ont vu le jour (Ariel & Barash 2016) ; et depuis lors, ces espèces ne sont plus pêchées et sont régulièrement observées, selon certains rapports (B. Azrieli, communication personnelle).

L'information sur cette espèce en Atlantique est limitée, mais les données indiquent que l'espèce est encore régulièrement trouvée entre la Mauritanie et le Sierra Leone où les rhinobates sont capturés en tant que prises accessoires de pêche à la crevette dans les eaux côtières peu profondes (Diop & Dossa 2011, Newell, 2017, Notarbartolo di Sciara et al., 2007). En plus d'être capturé comme prise accessoire, *R. rhinobatos* a été identifié comme étant ciblé (ou du moins jusqu'à récemment), par des pêcheurs de la Mauritanie à la Sierra Leone (Diop & Dossa 2011). Toutefois, il n'existe pas de répartition détaillée sur la côte ouest-africaine.



Illustration 2. Aire de répartition historique de *Rhinobatos rhinobatos* (Modifié par Last et al.2016).

4.2 Population (estimations et tendances)

Il n'y a pas d'estimation quantitative de l'abondance de *Rhinobatos rhinobatos*. Les renseignements spécifiques à une espèce ne sont pas recueillis sur une grande partie de l'aire de répartition de l'espèce, ce qui rend les estimations sur l'abondance et les évolutions de populations difficiles. Dans la plupart des cas, les données de pêches permettent de signaler la présence de celle-ci dans les eaux. Les informations disponibles provenant de ces sources indiquent que l'espèce a été éradiquée dans certaines parties de son aire de répartition, ou qu'elle est en déclin sévère. Les données actuelles suggèrent que *R. rhinobatos* a été éliminée des eaux côtières d'Espagne, de France et d'Italie face à la pression de la pêche intensive enregistrée sur le long terme (Notarbartolo di Sciara et al. 2007).

Peu d'espèces de requins et de raies sont ciblées par les pêcheries dans le nord de la Méditerranée, mais de nombreuses espèces d'élasmobranches sont capturées en tant que

prises accessoires accidentelles (Fowler et al. 2005). Plusieurs populations d'élasmobranches sont considérées comme étant surexploitées parmi d'autres espèces, telles que les populations méditerranéennes du poisson-scie (*Pristis spp.*) et du pochetau gris (*Dipturus batis*), aujourd'hui localement éteintes. La guitare de mer fouisseuse (*Rhinobatos cemiculus*), une espèce sympatrique, a également été éradiquée dans des zones de son aire de répartition en raison des pressions d'une pêche intensive. Les enquêtes de fond de MEDITS n'ont trouvé aucune trace de *R. rhinobatos*, suggérant que cette espèce est localement éteinte dans le nord de la Méditerranée.

Dans la partie orientale de la Méditerranée où *R. rhinobatos* est parfois ciblée, les données sur l'abondance de l'espèce sont également limitées. Cependant, dans les principaux pays de pêche comme la Tunisie, où les pêcheurs artisanaux ciblent cette espèce depuis des décennies, les débarquements indiquent des déclinés en abondance et des prises contenant une grande proportion de jeunes individus (Notarbartolo di Sciara et al. 2007). De nombreuses autres espèces ciblées de requins et de raies dans ces eaux connaissent aussi des baisses de population. Alors que Lteif (2015) note que cette espèce est l'une des espèces de batoïdes les plus retrouvées dans la pêche à la palangre libanaise, la pression de la pêche ayant entraîné une perte de la diversité des élasmobranches dans ces eaux.

L'abondance de la guitare de mer de l'Atlantique de l'Est dans les pays d'Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée et Sierra Leone) a diminué (Diop et Dossa, 2011). Bien que des informations spécifiques à l'espèce ne soient pas disponibles, alors que *R. rhinobatos* était autrefois une espèce historiquement abondante, on la décrit à présent comme rare (Newell 2017).

4.3 Habitat (courte description et tendances)

L'espèce est une espèce de fond qui se trouve dans les eaux peu profondes de la zone intertidale aux eaux d'une profondeur allant jusqu'à 180 m. Les inventaires de chalut de fond effectués au large de la côte de Sierra Leone indiquent qu'il s'agit d'une espèce sous-littorale qui se situe entre 10 et 100 m de profondeur. On l'a retrouvée dans les eaux de plus de 50 m seulement pendant l'été et l'automne ; au cours des saisons d'hiver et de printemps, cette guitare de mer se déplace vers le nord (Litvinov 1993).

4.4 Caractéristiques biologiques

Description de l'espèce

Rhinobatos rhinobatos est un poisson cartilagineux de taille moyenne appartenant à la famille de raies Rhinobatidae ou des poissons batoïdaux. Cette espèce se distingue par la présence d'ailettes pectorales légèrement agrandies dont la partie antérieure de la nageoire pectorale est attachée au côté de la tête, un disque en forme de cône, un museau triangulaire pointu et un corps dorsoventral aplati. Les deux nageoires dorsales verticales sont séparées, la première étant située derrière les extrémités arrière de la nageoire pelvienne. Les arêtes rostrales sont largement espacées sur leur longueur et les volets nasaux antérieurs sont modérément développés. La surface dorsale de *R. rhinobatos* varie du brun verdâtre au brun rougeâtre avec de légères bandes et marques longitudinales de couleur bleu-gris. La surface ventrale est blanche (Last et al 2016).

Alimentation et régime alimentaire

Rhinobatos rhinobatos est une espèce vivant dans les profondeurs qui consomme une variété d'organismes macrobenthiques comme les crustacés, les poissons et les mollusques (Abdel-Aziz 1993b, Basusta et al. 2007, Lteif 2015, Newell 2017). L'analyse du contenu stomacal par Enajjar et al. (2007) à partir de poissons collectés dans le Golfe de Gabès (sud de la Tunisie) a révélé que les crustacés étaient les proies les plus importantes des juvéniles, et que les crustacés et les poissons étaient les principales proies des adultes. Lteif 2015 a repéré six catégories de proies : les crustacés (Penaeidae, Brachyura, Squilladae et Nephropidae juvéniles), les poissons (Teleostei) et les céphalopodes (Octopodidae) dans l'estomac des individus échantillonnés dans les eaux libanaises. Cette étude a également révélé que *R. rhinobatos* présente une stratégie d'alimentation mixte. Les juvéniles de la famille des

Nephropidés représentaient des proies importantes en automne, les familles Teleostei et Brachyura étaient des proies en hiver, et les Penaeidae représentaient des proies durant les deux saisons. Basusta et al. (2007) ont conclu que ces poissons sont des prédateurs ne sélectionnant pas leur proie, se nourrissant de n'importe quelle espèce disponible au niveau régional (Newell, 2017).

Caractéristiques de reproduction

R. rhinobatos est un vivipare aplacentaire, concevant des jeunes par l'intermédiaire d'une nutrition embryonnaire assurée par la vitelline, avec une nutrition complémentaire pendant la gestation provenant des sécrétions utérines (Dulvy & Reynolds 1997). Cette espèce est une guitare de mer de taille moyenne pouvant atteindre jusqu'à environ 100 cm (Last et al. 2016) de longueur) en longueur totale (TL). Cependant, dans le sud de la Méditerranée (Golfe de Gabès, en Tunisie), les tailles maximales déclarées étaient légèrement plus importantes avec 140 cm en TL pour les mâles et 162 cm en TL pour les femelles (Capapé et al. 1996). Cependant, d'autres études n'indiquent aucune différence significative de taille entre les sexes (Abdel-Aziz 1993; Lteif 2015). Dans les eaux israéliennes, ils sont actuellement en moyenne autour d'environ 150 cm en TL (B. Azrieli, données non publiées), le record étant une femme de 185 cm en TL (Edelist 2014). Sa maturité est atteinte autour de 75cm de longueur totale (TL) pour les femelles et de 70cm (TL) pour les mâles. Les informations concernant la taille des portées varient. Une étude menée dans les eaux d'Alexandrie en Égypte, a montré que les tailles des portées variaient entre 8 et 14 petits (Abdel-Aziz 1993), alors que d'autres notent entre 2 et 7 petits par portée, les petits ayant une taille moyenne d'environ 25 cm TL (Last et al 2016).

La reproduction se produit probablement une fois par an, mais des périodes de gestation courtes ont été enregistrées dans certains endroits, pouvant indiquer la présence de deux événements de reproduction. Capapé et al. (1975) a constaté que la gestation durait environ quatre mois chez les individus vivant dans le Golfe de Gabès, en Tunisie, mais Enajjar (2008) a constaté que la gestation durait entre 10 et 12 mois chez les individus vivant dans ce même lieu (Tableau 1). Dans les eaux d'Alexandrie en Egypte, la taille des œufs ovariens et l'indice gonadosomatique des mâles ont atteint un pic en juillet et en août, indiquant le frai d'été.

Le long de la zone côtière de la côte centrale d'Israël, on trouve souvent des nouveau-nés dans la région intertidale en automne (de la fin août à la mi-novembre) (sur la base des rapports des pêcheurs et des résidents locaux assistent à ce phénomène depuis 40 ans). Les données d'une enquête spéciale réalisée en 2016-2017 confirment ce phénomène saisonnier (B. Azrieli, données non publiées - Tableau 2).

Alors que l'information sur l'âge concernant cette espèce est limitée, *R. rhinobatos* mûrit entre deux et quatre ans et peut croître comparativement rapidement par rapport à d'autres élasmobranches (Başusta et al., 2007; Ismen et al., 2007). Başusta et al. (2008) a déterminé la relation âge-longueur pour cette espèce et l'âge maximal enregistré était de 24 ans. Le taux naturel de mortalité de cette espèce est inconnu.

Tableau 1. Caractéristiques de reproduction pour *R. rhinobatos* (Tableau modifié par Newell 2017)

Femelles arrivés à Maturité TL (cm)	Mâles arrivés à Maturité TL (cm)	Taille des portées	Période de Gestation (mois)	Zone	Référence
90-108		4-6	4	Golfe de Gabès, Sud de la Tunisie	Capapé et al. 1975
85-143	79-114	-	-	Eaux libanaises	Lteif 2015
75-120	70-100	1-13	10-12	Golfe de Gabès	Enajjar et al. 2008
80-162		4-8	9	Côtes tunisiennes	Capapé et al. 1997
86-181	70-172	8-14	9	Eaux au large d'Alexandrie, Egypte	AbdelAziz et al. 1993
75-146	-	-	-	Baie d'İskenderun, Turquie	Demirhan et al. 2010
78-153	-	4-8	10-12	Ouakam, Sénégal	Capapé et al. 1999

Tableau 2. Inventaires du nombre des guitares de mer commune trouvées le long de la côte méditerranéenne centrale d'Israël d'août 2016 à avril 2017 (B. Azrieli, données non publiées)

Inventaire	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Févr.	Mars	Avril
1	-	20	60	150	0	0	0	0	0
2	0	13	13	60	-	-	-	-	-
3	6	17	21	80	-	-	-	-	-
4	5	15	9	1	-	-	-	-	-
Moyenne	3,67	16,25	25,75	72,75	0	0	0	0	0

4.5 Rôle du taxon dans son écosystème

Le rôle de *R. rhinobatos* au sein de l'écosystème n'est pas bien compris. On connaît peu de choses sur la fonction de l'écosystème de nombreuses guitares de mer.

5. Données sur les menaces

5.1 Évaluation de la Liste rouge de l'UICN

En danger (critère A4cd) à l'échelle mondiale

En danger (critère A2b) en Méditerranée

5.2 Informations équivalentes concernant l'évaluation de l'état de conservation

Aucune

5.3 Menaces pour la population (facteurs, intensité)

La pression de la pêche est la plus grande menace qui pèse sur les populations de *R. rhinobatos*. Cette espèce a été éradiquée des eaux du nord de la Méditerranée par la pêche non réglementée, y compris par les pêcheries traditionnelles et plus récemment en tant que capture accessoire. Selon l'UICN, cette espèce est l'une des espèces de poissons les plus menacées de la mer Méditerranée (Dulvy et al. 2016).

En Guinée-Bissau, *R. rhinobatos* est l'une des principales cibles d'équipes spécialisées dans la pêche au requin. Une augmentation de la pression de la pêche dès la fin des années 1990 a entraîné des déclinés sévères, des réductions de la taille des individus et une diminution

considérable des débarquements (Fowler & Cavanagh 2005; Notarbartolo di Sciara et al. 2007). Des déclinés similaires ont été signalés au cours de cette même période au Sénégal (Notarbartolo di Sciara et al. 2007b). Ces pêcheries utilisent principalement des filets maillants pour cibler *Rhinobatos* spp. dont *R. rhinobatos* est une espèce cible principale.

5.4 Menaces liées aux migrations en particulier

La migration saisonnière des femelles gravides vers les zones peu profondes pour la parturition (donner naissance) rend l'espèce particulièrement susceptible aux déclinés dans les aires de croissance où vivent les femelles et les nouveau-nés. Il y a une tendance croissante au nombre de projets de développement et d'infrastructure dans le milieu marin méditerranéen qui entraînent souvent la perturbation des habitats de fond meuble peu profonds où les guitares de mer sont présentes. Il peut s'agir d'activités de dragage et de l'emplacement d'infrastructures qui perturbent l'intégrité des fonds marins environnants, en particulier les aires de croissance.

5.5 Utilisation nationale et internationale

Dans certaines zones, les espèces sont pêchées dans des pêcheries ciblées pour la consommation locale en tant que denrée alimentaire. Dans d'autres zones, elles sont pêchées comme prises accessoires, tandis que dans certaines aires, elles ne sont pas utilisées. Il semble y avoir un taux élevé de ciblage et/ou de rétention de cette espèce comme prise secondaire en Afrique du Nord, notamment de la Tunisie en Égypte. Il n'existe aucune demande ou utilisation internationale connue de parties ou de dérivés de cette espèce.

Newell (2017) a noté que les pêcheries artisanales compromettent plus de 80 % des activités de pêche dans la plupart des États des aires de répartition et, par conséquent, il devient extrêmement difficile d'effectuer des rapports sur les captures et les rétentions et d'en assurer le suivi.

6. Statut de protection et gestion de l'espèce

6.1 Statut de protection nationale

Le statut de la protection juridique de l'espèce dans les états des aires de répartition a été examiné par Newell (2017) et indique que les pays du CSRP¹ ainsi que l'Italie, le Liban et la Grèce ont mis en place des protections légales pour ces espèces, et aussi qu'elles ne peuvent être capturées en Tunisie lorsque leur longueur totale est inférieure à 40 cm.

En 2011, l'Union européenne (UE) a interdit à tous les navires de l'UE de pêcher, de retenir à bord, de transborder, de débarquer, de stocker, de vendre, d'exposer ou de proposer à la vente toutes les espèces de guitares de mer dans les eaux de l'Atlantique de l'Union européenne. Toutefois, cette protection ne s'étend pas aux eaux méditerranéennes, et il est évident qu'il faut étendre la protection à la Méditerranée (Dulvy et al. 2016).

Tous les élasmobranches sont entièrement protégés en Israël, et ce depuis 2005 (Ariel & Barash 2015). Une intensification des efforts en matière d'application de la loi et d'éducation en Israël au cours des dernières années a entraîné une hausse des apparitions de *R. rhinobatos*. De même, l'interdiction de la pêche d'élasmobranches dans le parc national du banc d'Arguin (Mauritanie), une grande zone d'habitat côtière peu profonde, a permis de rétablir *R. rhinobatos* dans les eaux du parc.

Les États-Unis d'Amérique, bien qu'ils ne soient pas un État des aires de répartition de l'espèce, ont identifié *R. rhinobatos* comme « menacée » en vertu de la Loi sur les espèces en voie de disparition le 18 janvier 2017, après une période de consultation de quatre ans comprenant la préparation d'une étude complète de l'espèce par Newell (2017).

¹ CSRP = Commission sous régionale des pêches ; Mauritanie, Cap-Vert, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée et Sierra Leone

6.2 Statut de protection internationale

R. rhinobatos a été classée à l'Annexe II du protocole SPA/BD de la Convention de Barcelone en 2012, En outre, les Parties qui ont ratifié le présent Protocole sont donc tenues de fournir un statut de protection juridique à l'espèce.

La Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)² a adopté une recommandation spécifique (CGPM/36/2012/3) sur les mesures de gestion des pêches pour les espèces élastomobranches figurant à l'Annexe II du protocole SPA/BD, et ces espèces doivent recevoir un statut de protection élevée et « doivent être relâchées indemnes et vivantes dans la mesure du possible » et « ne doivent être retenues à bord, transbordées, débarquées, transférées, stockées, vendues, exposées ou mises en vente ». Il est difficile de déterminer dans quelle mesure cette recommandation a été adoptée en ce qui concerne *R. rhinobatos* par les membres de la CGPM, qui comprend tous les pays riverains de la Méditerranée, auxquels s'ajoutent le Japon et l'UE.

L'espèce n'est pas incluse dans les Annexes de la Convention CITES.

6.3 Mesures de gestion

Aucune n'est connue.

6.4 Conservation de l'habitat

L'espèce se trouve dans des zones protégées et non protégées dans son aire de répartition, mais il n'existe pas de zones protégées spécifiquement comme un habitat de cette espèce. Afin d'améliorer l'état de conservation de l'espèce, les aires de croissance peu profondes utilisées par cette espèce pour la parturition doivent être protégées et conservées. Étant donné que cette espèce est souvent soumise à des prises accessoires par les chalutiers, la protection des habitats démersaux des activités de chalutage est importante afin de réduire le nombre de prises accessoires de cette espèce.

6.5 Contrôle de la population

Aucune n'est connue.

7. Effets de l'amendement proposé

7.1 Bénéfices anticipés de l'amendement

Comme mentionné ci-dessus, l'espèce figure déjà à l'Annexe II du Protocole SPA/BD de la Convention de Barcelone qui requiert déjà la protection des espèces par les États des aires de répartition et les États qui les pêchent. L'inscription de la population de la mer Méditerranée à l'Annexe I de la CMS permettra de mettre l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre la protection de cette espèce dans toute la Méditerranée.

L'inscription de l'espèce entière à l'Annexe II de la CMS permettra de mettre l'accent sur l'importance de la coopération internationale pour la conservation de cette espèce, notamment en favorisant l'inscription de l'espèce à l'Annexe 1 du mémorandum d'entente sur la conservation des requins. Bien que ce dernier ne soit pas contraignant, l'inscription des espèces dans le mémorandum motivera davantage les signataires dudit mémorandum à conserver l'espèce.

7.2 Risques potentiels de l'amendement

Étant donné que cette proposition concerne uniquement une espèce de guitare de mer, il existe un léger risque que les parties souhaitant se conformer à ces inscriptions à la CMS

² CGPM = Commission générale des pêches pour la Méditerranée ; les membres sont l'Union européenne, le Japon et 22 états méditerranéens : Albanie, Algérie, Bulgarie, Croatie, Chypre, Égypte, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Monaco, Monténégro, Maroc, Roumanie, Slovaquie, Espagne, Syrie, Tunisie, Turquie.

réorientent la pression de pêche sur d'autres espèces sympatriques de guitares de mer, telles que *Glaucostegus cemiculus*, également menacées en Méditerranée. Cependant, ce scénario est peu probable puisque *G. cemiculus* figure également à l'Annexe II du Protocole SPA/BD de la Convention de Barcelone et a déjà le même statut de conservation que *R. rhinobatos*.

7.3 Intention de l'auteur de la proposition concernant l'élaboration d'un accord ou d'une action concertée

Le promoteur souhaite contribuer à la promotion de l'inclusion de l'espèce dans l'Annexe 1 du mémorandum d'entente sur la conservation des requins.

Étant donné que de meilleures données sont nécessaires de tous les États des aires de répartition, en particulier en Méditerranée, le promoteur entend aider les États des aires de répartition à mener des enquêtes efficaces pour mieux déterminer l'état de conservation de l'espèce et à déterminer les effets de toutes les mesures de conservation.

8. Etats de l'aire de répartition

Selon l'UICN (Notarbartolo di Sciara et al.,) 2007) l'espèce est originaire des pays suivants : Albanie ; Algérie ; Angola ; Bénin ; Bosnie Herzégovine ; Bulgarie ; Cameroun ; Cap Vert ; Congo ; Côte d'Ivoire ; Croatie ; Chypre ; Danemark ; Égypte ; Guinée Équatoriale ; France ; Gabon ; Allemagne ; Ghana ; Grèce ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Islande ; Irlande ; Israël ; Liban ; Libéria ; Libye ; Mauritanie ; Monaco ; Monténégro ; Maroc ; Namibie ; Nigeria ; Norvège ; Portugal (Açores, Madère) ; Sénégal ; Sierra Leone ; Slovaquie ; Afrique du Sud ; Espagne ; République arabe syrienne ; Togo ; Tunisie ; Royaume-Uni.

9. Consultations

Le Secrétariat de la CMS a distribué une ébauche de la présente proposition à tous les États des aires de répartition et aux États-Unis au début de mai 2017, en sollicitant leurs commentaires. Le seul pays qui a envoyé un commentaire officiel a été la République du Congo (Congo-Brazzaville), dont le coordinateur de la CMS, Jérôme Mokoko Ikonga, a déclaré par écrit que le Congo-Brazzaville est un État des aires de répartition de l'espèce, bien qu'aucune évaluation de la population n'ait été faite, et que l'espèce est fortement pêchée. Il a indiqué que le pays soutient la présente proposition. Voici le commentaire original en français : *En effet, le Congo Brazzaville est une aire de répartition de l'espèce. Aucune évaluation de cette population n'a été faite et l'espèce est beaucoup pêchée. Je pense que mon pays adhère à cette proposition de l'inclure dans l'annexe de la CMS.*

10. Remarques additionnelles

Les premières ébauches de la présente proposition étaient basées sur les informations fournies par le Programme mondial de conservation des requins de Pew Charitable Trusts, mené par Aviad Scheinin, Adi Barash et Barak Azrieli de l'Université de Haïfa, et par Brendan Newell ; la version finale a été préparée pour être soumise par Simon Nemtzov de l'Autorité israélienne de la nature et des parcs, le coordonnateur de la CMS et le conseiller scientifique de la CMS pour Israël, qui souhaite exprimer sa reconnaissance et sa gratitude aux personnes mentionnées ci-dessus.

11. Références

- Abdel-Aziz, S.H., Khalil, A.N., Abdel-Maguid, S.A., 1993. Reproductive cycle of the common guitarfish, *Rhinobatos rhinobatos* (Linnaeus, 1758), in Alexandria waters, Mediterranean Sea. *Marine and Freshwater Research*, 44(3), pp.507-517.
- Abdel-Aziz, S.H., Khalil, A.N., Abdel-Maguid, S.A., 1993b. Food and feeding habits of the common guitarfish, *Rhinobatos rhinobatos* in the Egyptian Mediterranean waters. *Indian Journal of Marine Sciences* 22, pp 287-290.
- Bradai, M.N. & Soldo, A. 2015. *Rhinobatos rhinobatos*. The IUCN Red List of Threatened Species 2015: e.T63131A48914275. Downloaded on 22 March 2017.

- Bradai, M.N. & Soldo, A. 2016. *Rhinobatos rhinobatos*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016: e.T63131A16527789. Downloaded on 22 March 2017.
- Basusta, N., Demirhan, S.A., Karalar, M., Cekic, M., 2007. Diet of common guitarfish (*Rhinobatos rhinobatos* L., 1758) in the Iskenderun Bay (northeastern Mediterranean). *Rapp. Com. Int. Mer. Medit*, 38(426), pp.71-80.
- Başusta, N., Demirhan, S.A., Çiçek, E., Başusta, A., Kuleli, T., 2008. Age and growth of the common guitarfish, *Rhinobatos rhinobatos*, in Iskenderun Bay (north-eastern Mediterranean, Turkey). *Journal of the Marine Biological Association of the UK*, 88, 837-842.
- Başusta, A., Başusta, N., Sulikowski, J.A., Driggers, W.B., Demirhan, S.A. and Cicek, E., 2012. Length–weight relationships for nine species of batoids from the Iskenderun Bay, Turkey. *Journal of Applied Ichthyology*, 28(5), pp.850-851.
- Capapé, C., Zaouali, J., Quignard, J.P., 1975. First data on the reproductive cycle of *Rhinobatos rhinobatos* (Linnaeus, 1758) and *Rhinobatos cemiculus* (Geoffroy SaintHilaire, 1817) the Tunisian coast.
- Capapé, C., Ben Brahim, R., Zaouali, J., 1997. Aspects de la biologie de la reproduction de *Rhinobatos rhinobatos* (Rhinobatidae) des eaux tunisiennes. *Ichthyophysiol. Acta* 20, 113–127.
- Capapé, C., Guélorget, O., Vergne, Y., Marquès, A., Quignard, J.P., 2006. Skates and rays (Chondrichthyes) from waters off the Languedocian coast (southern France, northern Mediterranean). *Ann Ser Hist Nat*, 16.
- Çek, Ş., Başusta, N., Demirhan, S.A. and Karalar, M., 2009. Biological observations on the common guitarfish *Rhinobatos rhinobatos* from Iskenderun Bay (Turkey, Eastern Mediterranean). *Animal Biology*, 59(2), pp.211-230.
- Demirhan, S.A., Çek, S., Basusta, A., Basusta, N., 2010. Maturity and reproductive cycle of the common guitarfish, *Rhinobatos rhinobatos* (Linnaeus, 1758), in Iskenderun Bay (northeastern Mediterranean). *Rapp. Comm. Int. Mer Médit.*, 39.
- Diop, M. & Dossa, J., 2011. 30 Years of shark fishing in West Africa. Corlet/ Condé-sur-Noireau (France): Fondation internationale du Bassin d'Arguin, Regional Marine and Coastal Conservation Programme for West Africa, and the Sub-Regional Fishing Commission.
- Echwikhi, K., Saidi, B., Bradai, M.N., Bouain, A., 2013. Preliminary data on elasmobranch gillnet fishery in the Gulf of Gabès, Tunisia. *Journal of Applied Ichthyology*, 29(5), pp.1080-1085.
- Enajjar, S., Bradai, M.N., Bouain, A., 2007. Feeding habitats of *Rhinobatos rhinobatos* in the Gulf of Gabes. *Rapp. Comm. Int. Mer Médit.* 468.
- Enajjar, S., Bradai, M.N. & Bouain, A., 2008 New data on the reproductive biology of the common guitarfish of the Gulf of Gabès (southern Tunisia, central Mediterranean). *Journal of the Marine Biological Association of the UK*. Pp. 88
- Fowler, S.; Cavanagh, R.; Camhi, M.; Burgess, G.; Cailliet, G.; Fordham, S.; Simpfendorfer, C.; Musick, J., 2005. *Sharks, Rays and Chimaeras: the status of the Chondrichthyan fishes*. IUCN Publication Services Unit, Cambridge, UK. Pp. 461.
- Fowler, S.L., Cavanagh, R., 2005. Species status reports. *Sharks, Rays and Chimaeras: The Status of the Chondrichthyan Fishes*. IUCN/SSC Shark Specialist Group. 73-92.
- Ismen, A., Yığın, C., Ismen, P., 2007. Age, growth, reproductive biology and feed of the common guitarfish (*Rhinobatos rhinobatos* Linnaeus, 1758) in Iskenderun Bay, the eastern Mediterranean Sea. *Fisheries Research*, 84(2), pp.263-269.
- Last, P., Naylor, G., Séret, B., White, W., Stehmann, M. and de Carvalho, M. eds., 2016. *Rays of the World*. CSIRO PUBLISHING.
- Lernau, O., Golani, D., 2004. The osteological remains (aquatic). In: D. Ussishkin (ed.) The renewed archaeological excavations at Lachish (1973 – 1994) Tel Aviv, Israel Emery and Claire Yass Publications in Archaeology 2456 – 2489.
- Lteif, M., 2015. Biology, distribution and diversity of cartilaginous fish species along the Lebanese coast, eastern Mediterranean. Ecology, environment. Université de Perpignan. English.
- Mediterranean International Trawl Survey MEDITS. 2016. TM list (all species). <http://www.sibm.it/MEDITS%202011/Liste%20in%20pdf/TM%20list%20all%20species.pdf>
- McEachran, J.D., Capape, C., 1984. Rhinobatidae. In: Whitehead, P.J.P., Bauchot, M.L., Hureau, C., Nielsen, J., Tortonese, E. (Eds.), *Fishes of the North-Eastern Atlantic and the Mediterranean*, vol. 1. UNESCO, Paris, pp. 156–158.
- Newell, B.M., 2017. Status Review Report of Two Species of Guitarfish: *Rhinobatos rhinobatos* and *Rhinobatos cemiculus*. Report to National Marine Fisheries Service, Office of Protected Resources. 62 pp

Notarbartolo di Sciara, G., Bradai, M.N., Morey, G., Marshall, A.D., Compagno, L.J.V., Mouni, A., Hicham, M., Bucal, D., Dulvy, N., Heenan, A., Rui Coelho., 2007. *Rhinobatos rhinobatos*. The IUCN Red List of Threatened Species 2007: e.T63131A12620901. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2007.RLTS.T63131A12620901.en>. Downloaded on 16 February 2017.

Whitehead, P.J.P., Bauchot, M.L., Hureau, J.C., Nielsen, J. and Tortonese, E. (eds)., 1984. *Fishes of the North-eastern Atlantic and the Mediterranean* Vol 1. UNESCO, Paris.